

Programmes spéciaux

Le Canada accorde également un soutien aux groupes désavantagés en Afrique du Sud par l'entremise de la Direction générale des programmes spéciaux (DGPS) de l'ACDI. En 1986, un fonds spécial a été créé pour aider les ONG à offrir une aide juridique et une assistance humanitaire aux Sud-Africains, de race noire. La Direction des ONG et la Direction de la coopération institutionnelle et des services au développement (CISD) de la DGPS, appuient également des projets dans les domaines de l'éducation, du développement communautaire, de l'agriculture sur une petite échelle, de l'eau et des soins de santé.

Aide multilatérale

La Direction générale des programmes multilatéraux appuie financièrement trois programmes: le programme de bourses de perfectionnement de Nassau du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, le Programme de subventions de la Francophonie, intitulé Bourses de l'Agence de coopération culturelle et technique en faveur des victimes de l'apartheid et le Programme de formation afin de favoriser l'éducation des Noirs sud-africains vivant à l'extérieur de leurs pays, qui est administré par le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour les Sud-Africains.

Plus récemment, l'ACDI a versé 200 000 \$ en aide humanitaire destinée aux victimes du conflit qui sévit dans la province du Natal. Cette contribution a été acheminée par l'entremise du Conseil oecuménique des Eglises et du Comité international de la Croix-Rouge.

Direction générale de la coopération avec le monde des affaires

La Direction de la coopération industrielle de la Direction générale de la coopération avec le monde des affaires fournit des fonds à l'Association des exportateurs canadiens en vue de l'administration d'un projet d'"Aide canadienne aux entrepreneurs noirs d'Afrique du Sud". Doté d'un budget de 1,1 million de dollars, ce projet met des consultants sud-africains à la disposition d'entrepreneurs noirs désireux d'améliorer divers aspects de leurs activités commerciales.